

suppression des libertés civiles de notre population ne sont pas de ces gestes auxquels je prends plaisir à m'associer. Cependant, comme la plupart des Canadiens, je crois être prêt à renoncer à certaines de mes libertés et à accepter la mise en veilleuse de la Déclaration des droits comme moyen de rétablir mes droits et ceux de tous les Canadiens, car s'il faut s'accommoder de la perte de certaines de nos libertés afin d'en protéger une qui compte parmi les plus fondamentales, c'est-à-dire la libération de la crainte, alors soit.

Il y a une chose que je n'accepterai pas. Je le répète, j'ai admis que la loi sur les mesures de guerre était nécessaire pour rétablir—et j'espère qu'on y parviendra—l'ordre public dans la province de Québec, mais il est une chose que je me refuse d'accepter en tant que Canadien et membre de la Chambre des communes. J'ai à l'esprit les causes sous-jacentes de l'agitation qui se manifeste actuellement dans presque tout le pays. A l'origine de cette agitation, il y a l'indifférence totale du gouvernement à l'endroit des problèmes sociaux et économiques. Par sa politique anti-inflationniste et sa politique consistant à réduire délibérément les gens au chômage, le gouvernement attise à mon sens les flammes de l'agitation dans notre pays, et notamment dans les régions à l'économie stagnante. Si le premier ministre (M. Trudeau) et son gouvernement sont déterminés à poursuivre leur politique actuelle de lutte contre l'inflation et de stabilisation de l'économie, alors il convient d'accorder une assistance spéciale aux véritables victimes de cette politique, à savoir les chômeurs, les ouvriers non qualifiés, les retraités et ceux qui vivent d'un revenu fixe.

Lorsqu'un salarié en chômage a épuisé toutes ses économies, qu'il s'est endetté jusqu'au cou et qu'après avoir épuisé ses prestations d'assurance-chômage, il doit faire appel à l'aide sociale, combien lui faut-il de temps pour se remettre sur pied? Dans bien des cas, il lui faut des années; et parfois certains ne se remettent jamais de cette expérience.

Ceci dit, je voudrais maintenant dire quelques mots sur le discours du trône. Mes commentaires seront brefs car un document aussi creux, aussi vide, n'en requiert pas davantage. Il faut féliciter le premier ministre de son choix de rédacteurs. A la lecture du discours du trône, on voit que ses auteurs sont promis à un brillant avenir.

• (5.00 p.m.)

En fait, s'ils continuent de produire de telles inanités, j'estime qu'ils auront devant eux un bien plus bel avenir en tant qu'écrivains que leur patron comme premier ministre (M. Trudeau). Des milliers de nos chômeurs actuels au Canada seront, j'en suis certain, enchantés de savoir que leur gouvernement a l'intention d'étudier pendant la session en cours le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. Cela les reconfortera grandement aussi, j'en suis sûr, qu'il n'y ait pas été fait mention de projets immédiats du gouvernement pour résoudre la crise grave de l'emploi qui sévit maintenant au Canada et qu'a provoquée le gouvernement. Je suis persuadé que les milliers de nos congénères obligés de vivre et d'élever leurs familles dans des logements et des conditions au-dessous des normes admises, et dans bien des cas impropres à l'habitation par des

humains, se réjouiront de savoir que nous vivons dans une société, selon le discours du trône, au sein de laquelle le bonheur de vivre se mesure en termes qualitatifs et non quantitatifs, une société au sein de laquelle la liberté individuelle et l'égalité des chances demeurent les plus précieux de tous les biens.

Je suis persuadé également que nos chômeurs seront heureux de savoir que le premier ministre n'a pas renoncé à son rêve. Les jeunes Canadiens et Canadiennes qui sont forcés sans qu'il y ait de leur faute de vivre dans les ghettos de nos villes et à qui on refusera automatiquement un emploi à cause de leur adresse, même s'ils ont toutes les qualités requises, vont retirer beaucoup de satisfaction, j'en suis sûr, de la promesse du premier ministre d'instaurer une société juste.

Tandis que je parle de ce qu'on appelle la société juste, je demanderais aux députés de demander aux pêcheurs de ma circonscription ce qu'ils pensent de ce qu'on appelle la justice dans notre société. Qu'ils demandent aux pêcheurs ce qu'ils éprouvent quand ils se voient empêchés de gagner leur vie par un gouvernement tout disposé à dépenser d'énormes sommes d'argent pour diverses fins: rapports sur la situation de la femme, bilinguisme et biculturalisme, voyages d'agrément des ministres et utilisation de gros avions, et qui ayant eu l'aplomb de faire cela, invoque son manque de fonds quand on lui demande de fournir une jetée ou quelque autre installation indispensable pour permettre à nos pêcheurs de gagner leur vie et celle de leur famille. Je vous le demande en toute sincérité: où est la justice dans une société qui trouve des excuses à ce genre de situation?

Des voix: Quelle honte!

M. Carter: Autre chose qui brillait par son absence dans le discours du trône, c'est la mention du grave danger qui menace nos ressources marines, le risque d'épuisement. Comme beaucoup de députés, notamment ceux qui sont de l'Est du Canada, je m'intéresse beaucoup aux ressources maritimes du pays et j'ai été fortement déçu qu'il ne soit pas question dans le discours du trône des mesures immédiates que le gouvernement devrait prendre pour mettre fin au pillage de nos ressources piscicoles par des bâtiments de pêche étrangers.

Le ministre des Pêches et des Forêts connaît très bien la grave situation dans laquelle se trouvent les pêches de la côte est par suite de l'épuisement de cette ressource. Le ministre des Transports (M. Jamieson) a publiquement reconnu l'existence d'une telle crise. Les gens de l'industrie se rendent compte de la situation et n'ont pas cessé de demander au gouvernement d'intervenir, mais sans succès malheureusement. Les Canadiens de l'Est du Canada, où les pêches constituent un important secteur de l'économie, se demandent, j'en suis sûr, pourquoi le gouvernement hésite tellement à prendre les mesures nécessaires pour prévenir l'épuisement de cette importante ressource marine.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), qui était encore ici il y a un instant, peut se permettre de passer des semaines, des mois et peut-être des années à négocier la reconnaissance diplomatique de la Chine rouge. Il peut se rendre en Norvège et dans